

RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT NON DOMESTIQUE

GENERALITE

Type d'installation: Existante

Lieu d'inspection: Rue Léopold II 18, 7000 Mons

Périodicité: 5 ans (communs) si conforme, sinon immédiat

Inspecteur: Ibrahim AJRO

Propriété de: /

Référence: Livre I Chapitre 6.5.

Intensité Compteur: ≤ 125 A

Date du début des travaux:

Application d'une dérogation:

Date d'inspection: 04/06/2025 (07:00 - 08:00)

Type local: COMMUNS

Prochain contrôle au plus tard le: 04/06/2030

Référence dérogation: Livre I Partie 8

CONCLUSION

L'INSTALLATION EST CONFORME



L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1.

Pour le Directeur Technique,
L'inspecteur,

CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13() - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

N15() - Le temps indiqué après la date d'inspection correspond à l'heure de début et l'heure de fin du contrôle. Ce temps ne comprend pas le temps de rédaction du rapport.

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

CONSEILS/REMARQUES:

Le propriétaire de l'installation électrique en présence ou son gérant est tenu par les prescriptions réglementaires suivantes :

1. l'obligation de conserver le dernier et l'avant-dernier rapport de contrôle dans le dossier de l'installation électrique;
2. l'obligation de soumettre le rapport de conformité et le rapport de contrôle périodique au Service interne pour la Prévention et la Protection au travail et au Comité pour la Prévention et la Protection au travail;
3. l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation et l'obligation de faire procéder à un contrôle de conformité de toute modification ou extension importante de l'installation électrique soit par un organisme agréé soit par l'autorité habilitée ou chargée de le faire selon les prescriptions du Livre 1;
4. l'obligation de faire procéder avant la date mentionnée ci-dessus à un nouveau contrôle périodique de l'installation électrique soit par un organisme agréé, soit par l'autorité habilitée ou chargée de le faire selon les prescriptions du Livre 1;
5. l'obligation d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral ayant la Sécurité du Travail dans ses attributions et le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

Suivant la sous-section 3.1.2.1. du Livre 1, il est important de rappeler :

Le rapport de contrôle, les schémas de circuits et les plans de position signés sont remis au propriétaire, gestionnaire ou exploitant de l'installation électrique pour faire partie du dossier de l'installation électrique. Une copie du rapport de contrôle, des schémas de circuits et des plans de position signés sont conservés par l'organisme agréé précité pendant une période de cinq ans comme mentionné dans la sous-section 6.4.6.1. Durant la période précitée, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique peut s'adresser à l'organisme agréé concerné pour obtenir un duplicata du rapport de contrôle, des schémas de circuits et des plans de position signés. La délivrance d'une copie du rapport de contrôle, des schémas de circuits et des plans de position signés peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par l'organisme agréé. Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant d'un contrôle.

Livre 1: RGIE approuvé (ou introduit) par l'arrêté royal du 08/09/2019.

Mission: 83100

Client / Entreprise: BMG Group Construct
ID Externe:

Num. rapport: 20250003951-V.1

No Client: 00091057

Adresse : Avenue du karreveld 62, 1080
BRUXELLES

Ref.PV precedent.:

Contact:

TVA: BE0776937039

Date d'emission: 2025-06-06

SO/25003718

EXEMPLAIRE ORIGINAL

Présents pendant le controle

- ☒ Schema de circuit
☒ Plan de position
☐ Schema multifilaire
☐ Notes de calculs
☐ Document des influences externes
☐ Analyse de risque
Autre(s) document(s):

ANNEXES

- ☒ Schema de circuit
☒ Plan de position
☐ Schema multifilaire
☐ Photos
☐ Notes de calculs
☒ Document des influences externes
☐ Analyse de risque
Autre(s) document(s):

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

Installation alimentee au depart d'un: Reseau public BT

Code EAN:

No de serie du compteur: 3105063430

Index I: 15666,043

Intensité Max installation: 39

Marque compteur: SICONIA

Index II: 17269,021

Alimentation principal TGBT

Tension: 3x230V

Mise a la terre general BT: TT

Section cable d'entre TGBT principal (mm2): 10

Type d'interrupteur-sectionneur general: Interrupteur-sectionneur

Protection en tête d'installation: 4p 40A

Différentiels:

Type de cable: XVB

Nombre de pole sectionne: 2

Différentiel en tête d'installation: 4p 40A/300mA

☐ Le différentiel en-tête d'installation est scellé

CONTROLE ADMINISTRATIF

	OK	Observations N-OK	PA
Notes de calcul	☐	☐	☒
Detection et extinction d'incendie Art. 104	☐	☐	☒
Identification des circuits de sécurité	☐	☐	☒
Identification des circuits critiques	☐	☐	☒
Zone à risque d'explosion identifiée	☐	☐	☒
Plan de zonage	☐	☐	☒
Analyse de risque	☐	☐	☒

CONFORMITÉ DES PLANS ET SCHÉMAS

	Ok	Observations N-OK	PA
Schéma de circuit	☒	☐	☐
Schéma multifilaire	☐	☐	☐
Plan d'implantation coffret électrique	☒	☐	☐
Marquage et indentification des circuits	☒	☐	☐
Matériel électrique et influence externes	☒	☐	☐

CONTRÔLE VISUEL

	Ok	Observations N-OK	PA
Canalisations	☒	☐	☐
Connexions	☒	☐	☐
Continuité du PE et équipotentialités	☒	☐	☐
Coffret électrique	☒	☐	☐
Matériel	☒	☐	☐
Protection contre les surintensités	☒	☐	☐
Protection contre les contacts directs	☒	☐	☐
Adéquation entre le différentiel et la valeur de la résistance de dispersion de terre:	☒	☐	☐
Présence de pictogramme de sécurité/premiers soins: OUI			

ESSAIS ET MESURES

	Ok	Observations N-OK	PA
Continuité du PE et équipotentiels	☒	☐	☐
Boucle de défaut	☒	☐	☐
Différentiel temps de déclenchement	☒	☐	☐
Protection contre les contacts indirects	☒	☐	☐

Mesure resistance de dispersion Electrode de terre			
Type D'electrode de terre	Section (mm2)	Resistance de dispersion (Ohm)	Observation
Piquet de terre	16	20,3	

Mesure resistance d'isolement					
Domaine de tension	Tension d'essai DC (V)	L_1-PE (Mohm, ≥)	L_2-PE (Mohm, ≥)	L_3-PE (Mohm, ≥)	N-PE (Mohm, ≥)
B.T.	/	/	/	/	/
T.B.T.S.	/	/	/	/	/
T.B.T.P	500	0.51	0.54	/	/

Inventaire des facteurs d'influences externes (RGIE art. 19)

Adresse de l'installation: BMG Group Construct
Rue Léopold II 18, 7000 Mons
.....

Date de conception:

Appartenant aux plans et/ou schémas avec les numéros:
.....
.....

Appartenant au procès-verbal de contrôle avec référence:
.....

- () Il n'a pas été mentionné de facteurs d'influences externes spécifiques.
- (x) Les facteurs d'influences externes spécifiques mentionnés ci-après sous forme de tableau sont présents:

Lieu/Local	AA	AD	AE	AF	AG	AH	AK	AL	BA	BB	BC	BD	BE	CA	CB
COMMUNS	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Exploitant ou son représentant		Responsable de l'organisme agréé	
Date	04/06/25	Date	
Nom	BMG Group Construct	Nom	
Signature		Signature	
Installatie gecontroleerd Installation contrôlée BMG Group Construct			

Ilgatlaan 9, 3500 Hasselt

Chée de Tirlemont 5, 1370 Jodoigne

015 860 460 - 010 280 577

Inspecteur : Ibrahim AJRO

Handtekening / Signature :



Inventaire des facteurs d'influences externes

Influences externes de la catégorie A (environnement)

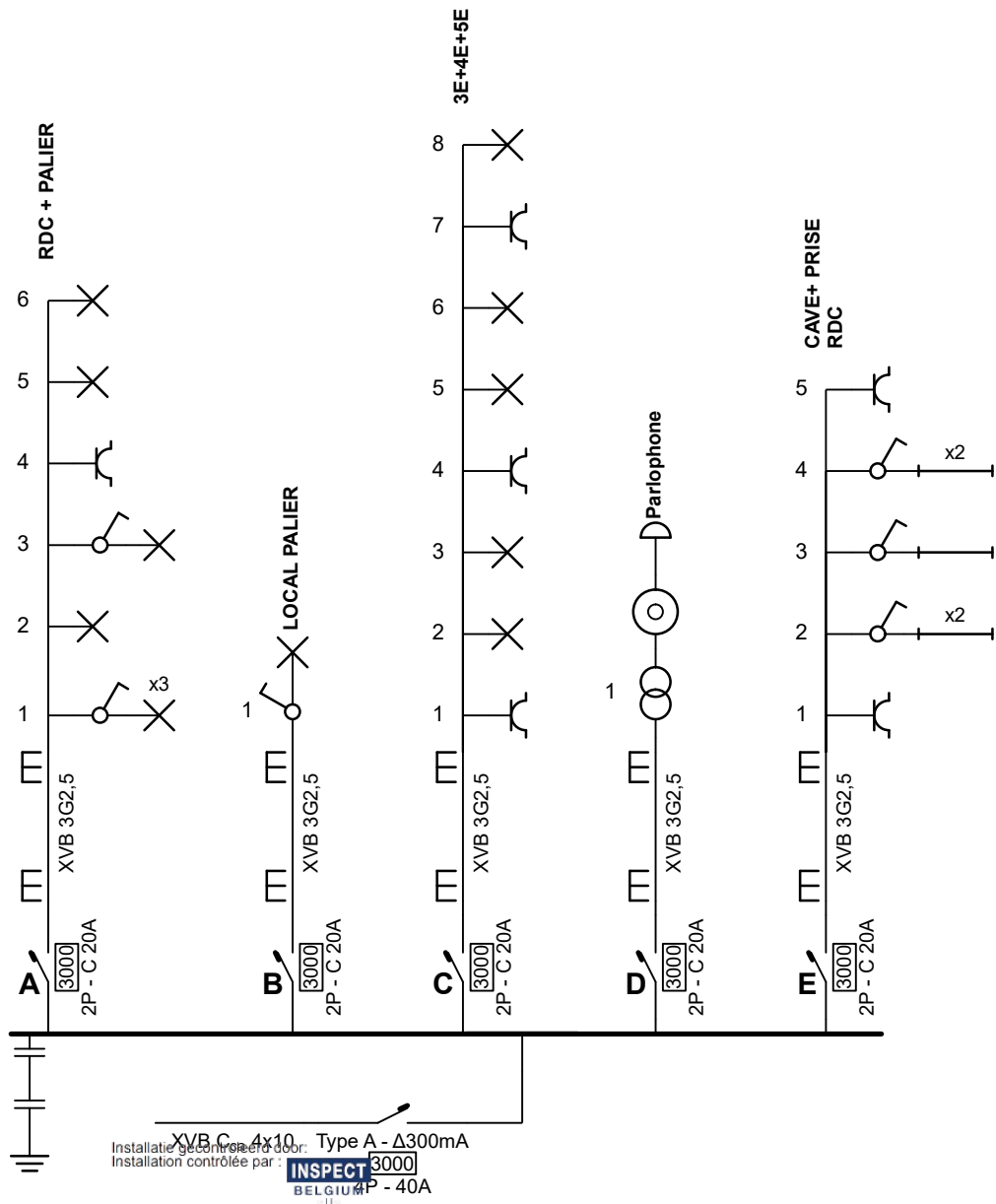
AA	Température	AE	Corps solide	AH	Vibrations
AA1	-60°C à +5°C	AE1	Négligeable	AH1	Faibles
AA2	-40°C à +5°C	AE2	Petits	AH2	Moyennes
AA3	-25°C à +5°C	AE3	Très petits	AH3	Importantes
AA4	-5°C à +40°C	AE4	Poussières	AK	Flore
AA5	+5°C à +40°C	AF	Corrosion	AK1	Négligeable
AA6	+5°C à +60°C	AF1	Négligeable	AK2	Risques
AD	Eau	AF2	Atmosphérique	AL	Faune
AD1	Négligeable	AF3	Intermittente et accidentèle	AL1	Négligeable
AD2	Temporairement humide	AF4	Permanente	AL2	Risques
AD3	humides	AG	Chocs		
AD4	Mouillés	AG1	Faibles		
AD5	Arrosés	AG2	Moyennes		
AD6	Paquets d'eau	AG3	Importantes		
AD7	Immergés				
AD8	Submergés				

Influences externes de la catégorie B (utilisation)

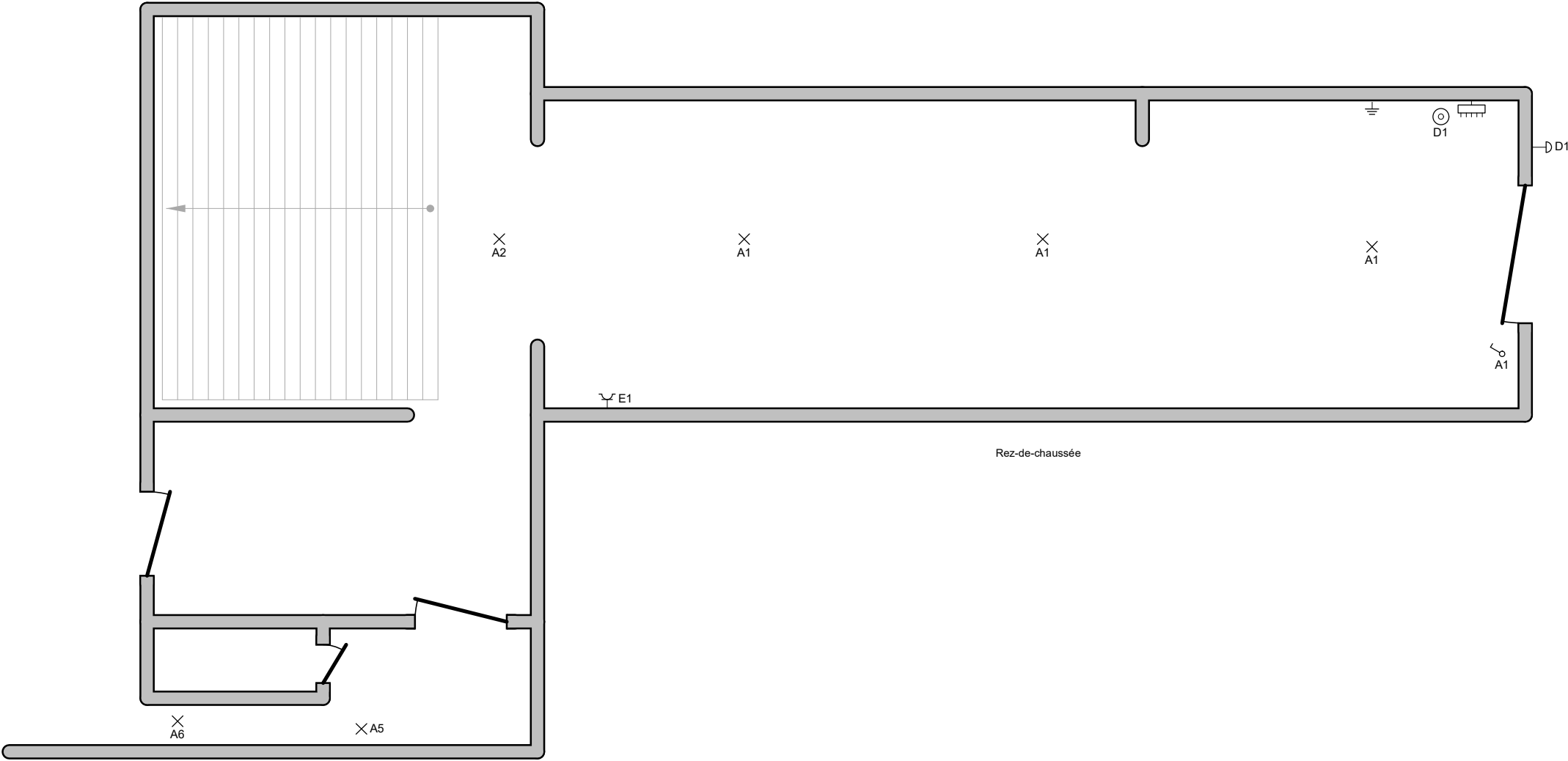
BA	Compétence	BC	Contacts avec le potentiel de la terre	BD4	Longue et encombrée
BA1	Ordinaires	BC1	Nul	BE	Matières traitées ou entreposées
BA2	Enfants	BC2	Faibles		
BA3	Handicapés	BC3	Fréquents		
BA4	Averties	BC4	Continus		
BA5	Qualifiées	BD	Evacuation	BE1	Normal
BB	Resistance corps humain	BD1	Normal	BE2	Risques d'incendie
BB1	Peau sèche	BD2	Longue	BE3	Risques d'explosion
BB2	Peau mouillée	BD3	Encombrée	BE4	Risques de contamination
BB3	Immergée dans l'eau				

Influences externes de la catégorie C (construction)

CA	Construction	CB	Structuur
CA1	Non combustibles	CB1	Négligeable
CA2	Combustibles	CB2	Propagation d'incendie
		CB3	Mouvements
		CB4	Flexibles / Instables

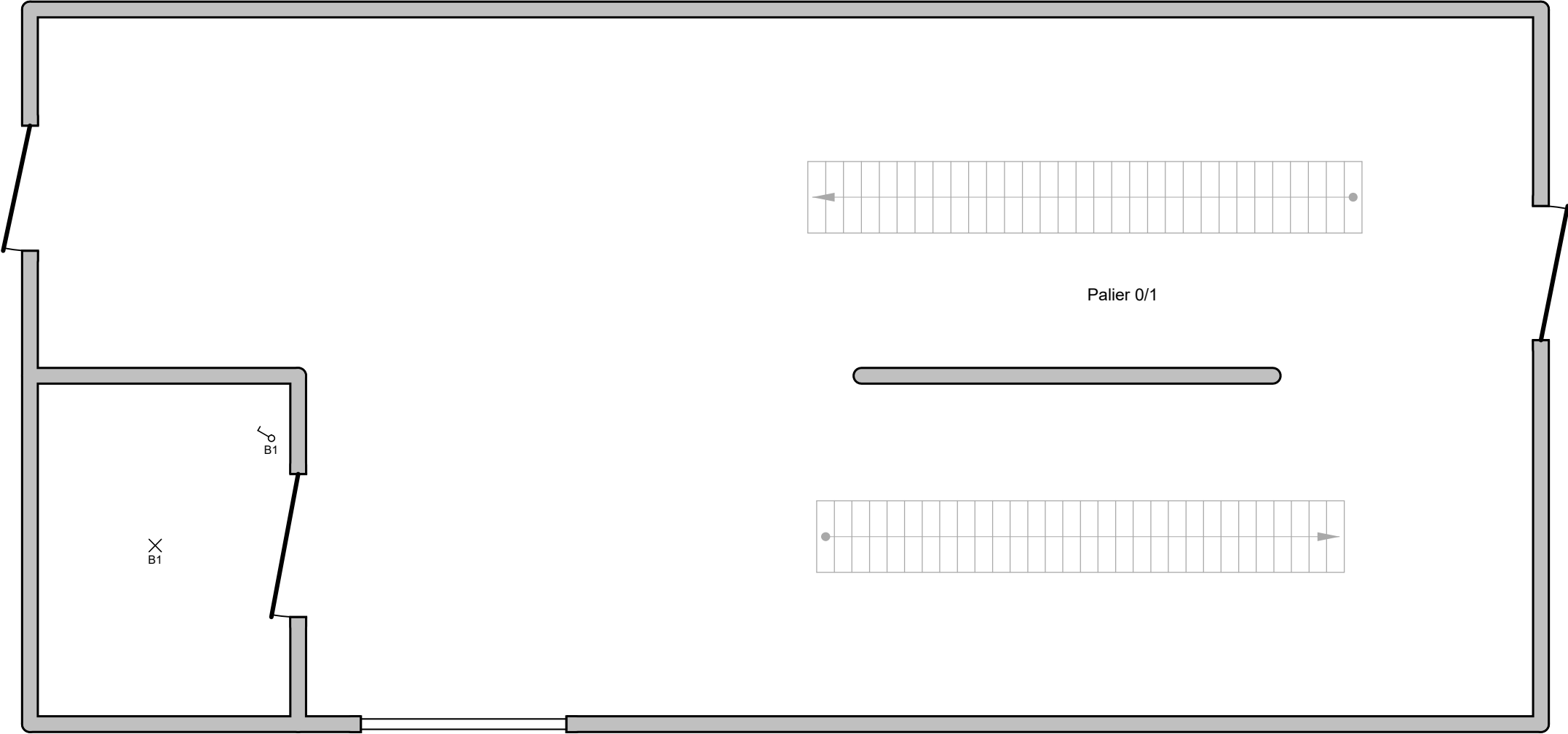


Organisme agréé Inspect Belgium Chaussée de l'Industrie 1370 Jodoigne Tél.: 010 28 05 77 e-mail: info@inspectbelgium.be BE 0647.601.296	Adresse de l'installation électrique	Installateur	p. 1/10 Schéma unifilaire 2 x 230V ~ 50Hz
Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810			



Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par : **INSPECT BELGIUM**

Organisme agréé Inspect Belgium Ilgallaan 9, 3500 Hasselt Chaussée de Bierhoven 15, 1370 Jodoigne Tél.: 010 28 05 77 e-mail: info@inspectbelgium.be BE 0647.601.296	Adresse de l'installation électrique	Installateur	p. 2/10 Plan de position
			2 x 230V ~ 50Hz
Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810			



Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Organisme agréé

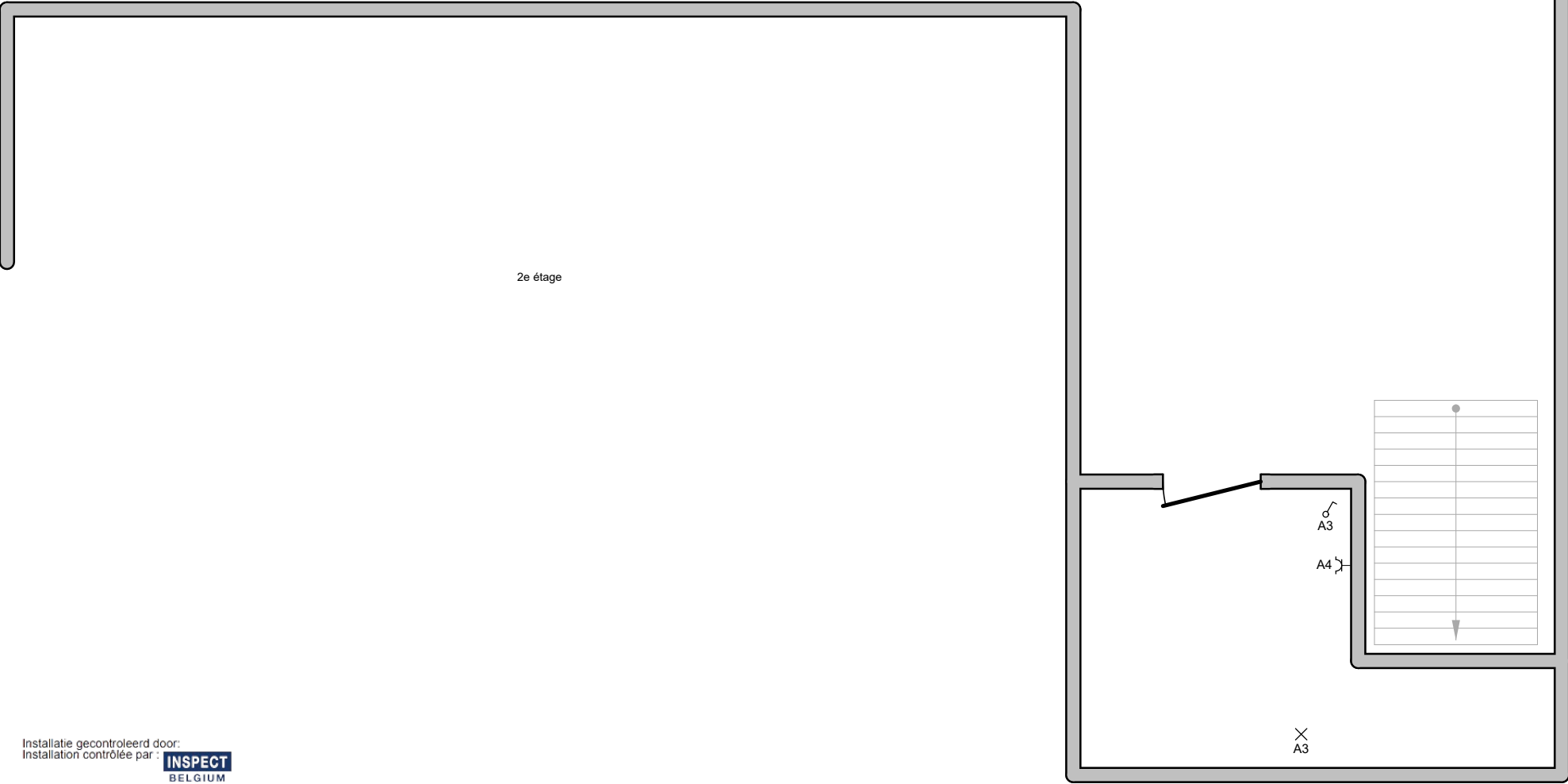
Ilgallaan 9, 3500 Hasselt
Inspect Belgium asbl
Chaussée de Bierhoven 15
1370 Jodoigne
Tél.: 010 28 05 77
e-mail: info@inspectbelgium.be
BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique

Installateur

**p. 3/10
Plan de position**

2 x 230V ~ 50Hz



Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



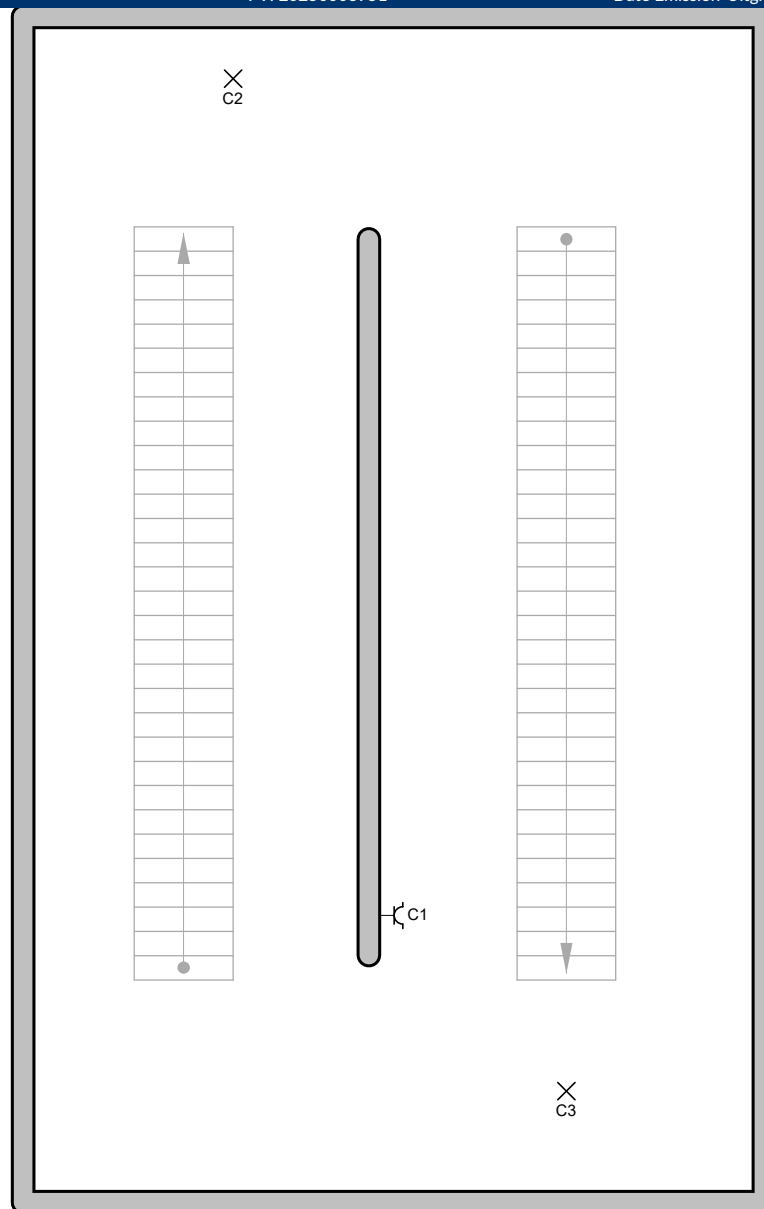
Organisme agréé
Inspect Belgium asbl
Ilgallaan 9, 3500 Hasselt
Parlement 5, 1370 Jodoigne
Tél.: 010 28 05 77
e-mail: info@inspectbelgium.be
BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique

Installateur

p. 4/10
Plan de position

2 x 230V ~ 50Hz



Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par : **INSPECT** 3e étage



3e étage

Organisme agréé
Inspecteur Belge du Travail
Chaussées de Tirlemont 16 AJRO
1370 Jodoigne
Tél.: 010 28 05 77
e-mail: info@inspectbelgium.be
BE 0647.601.296

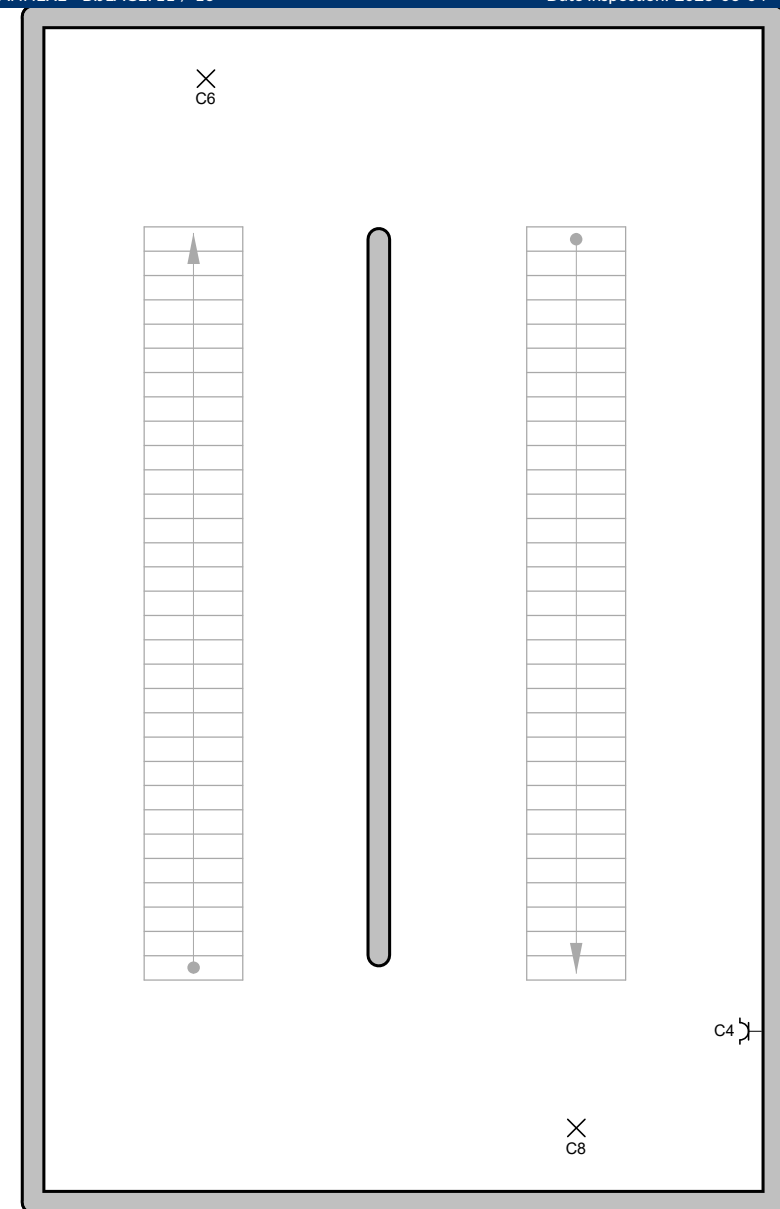
Adresse de l'installation électrique

Installateur

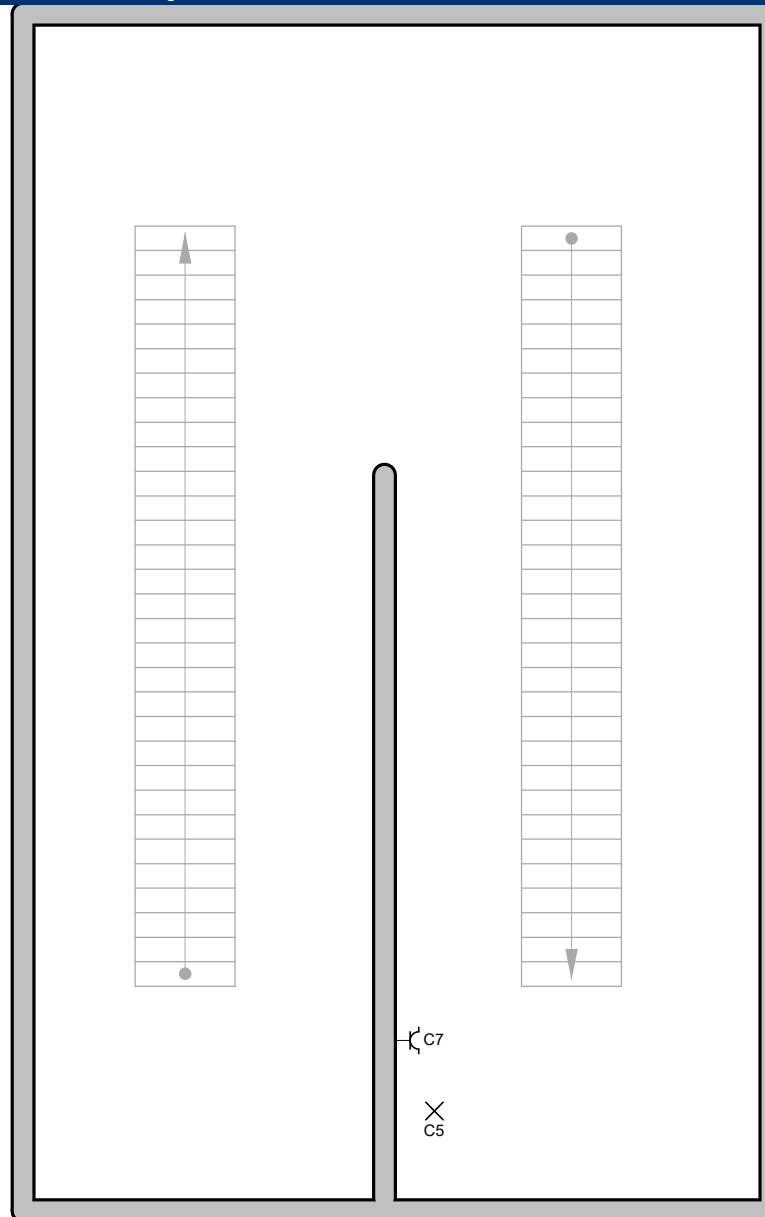
p. 5/10
Plan de position

2 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810



4e étage



5e étage

Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



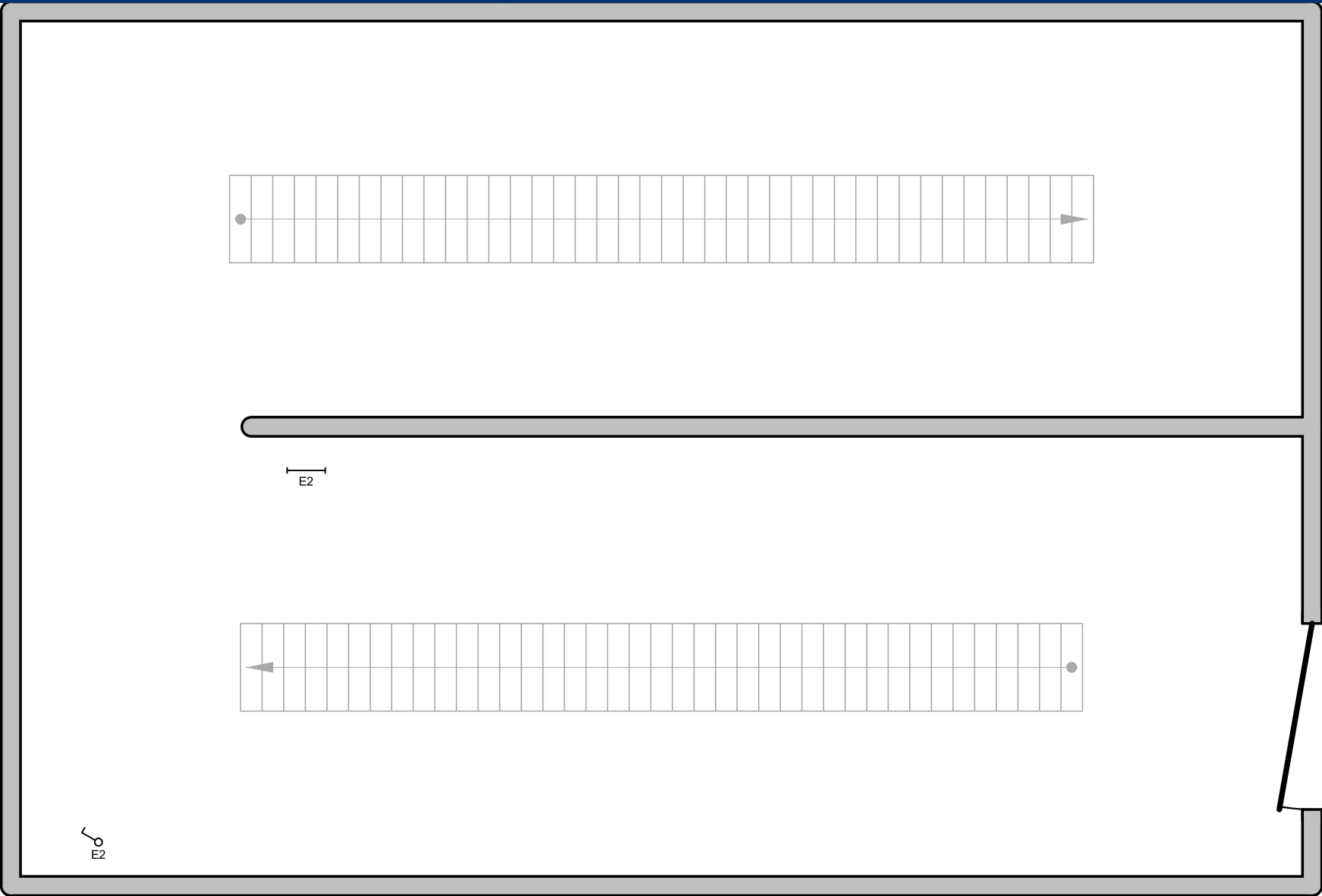
Organisme agréé
Ilgallaan 9, 3500 Hasselt
Inspect Belgium asbl
Chaussée de Bierhoven 5, 1370 Jodoigne
1370 Jodoigne
Tél.: 010 28 05 77
e-mail: info@inspectbelgium.be
BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique

Installateur

p. 6/10
Plan de position

2 x 230V ~ 50Hz

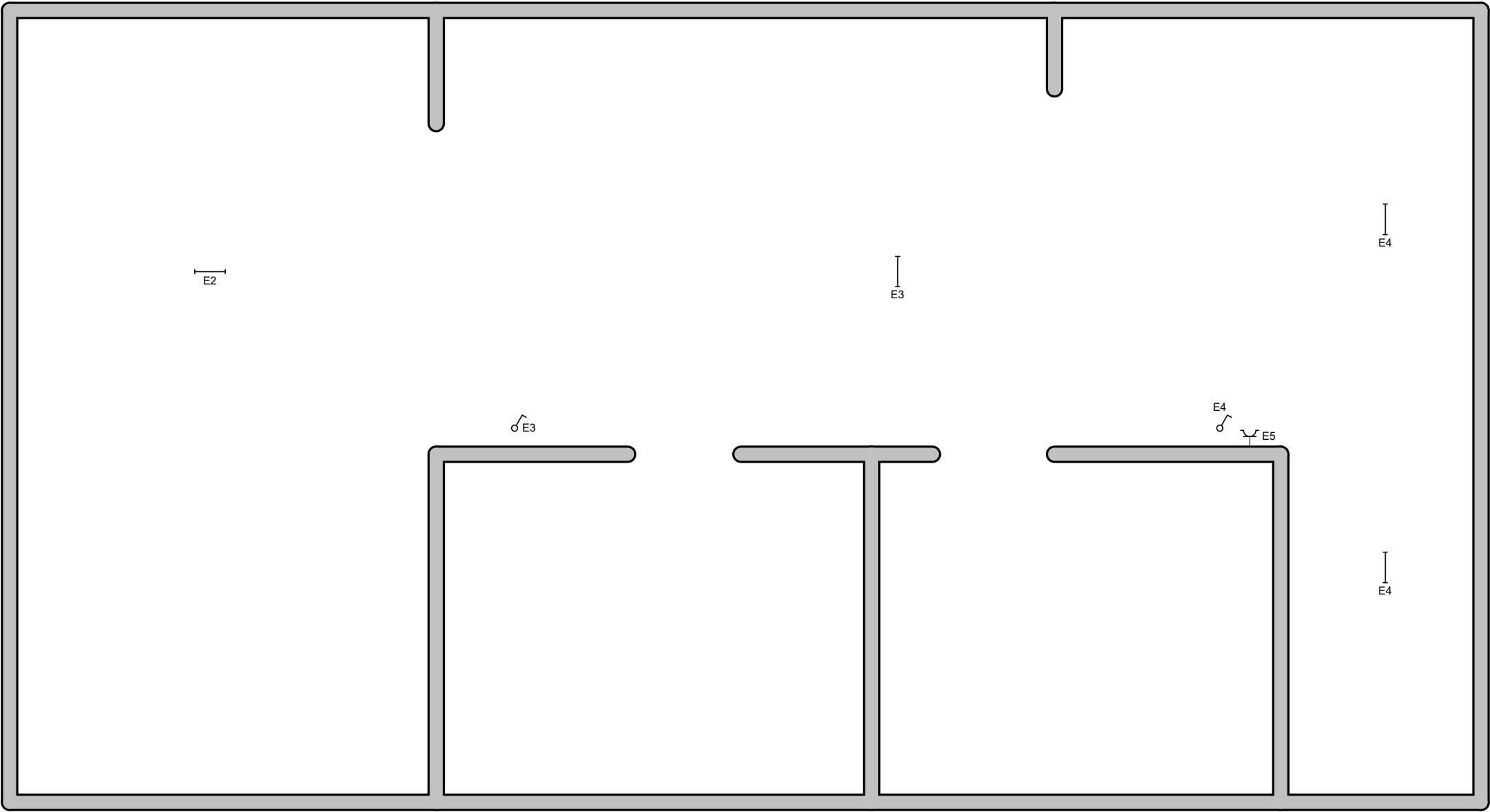


Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Cave

Organisme agréé Inspect Belgium Ilgallaan 9, 3500 Hasselt Chaussée de Bierbeemont 5, 1370 Jodoigne Tél.: 010 28 05 77 e-mail: info@inspectbelgium.be BE 0647.601.296	Adresse de l'installation électrique	Installateur	p. 7/10 Plan de position
			2 x 230V ~ 50Hz
Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810			



Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Cave

Organisme agréé Inspect Belgium Ilgallaan 9, 3500 Hasselt Charmont 5, 1370 Jodoigne Inspect Belgium Charmont 5, 1370 Jodoigne Chaussée de l'Écluse 15 1370 Jodoigne Tél.: 010 28 05 77 e-mail: info@inspectbelgium.be BE 0647.601.296	Adresse de l'installation électrique	Installateur	p. 8/10 Plan de position
			2 x 230V ~ 50Hz
Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810			

Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Organisme agréé
Ilgallaan 9, 3500 Hasselt
Inspect Belgium asbl
Parlement 5, 1370 Jodoigne
Chaussée de Bierhoven 15
1370 Jodoigne
Tél.: 010 28 05 77
e-mail: info@inspectbelgium.be
BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique

Installateur

p. 9/10
Plan de position

2 x 230V ~ 50Hz

- A RDC + PALIER
- B LOCAL PALIER
- C 3E+4E+5E
- D Parlophone
- E CAVE+ PRISE RDC

Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Organisme agréé Inspect Belgium asbl Ilgallaan 9, 3500 Hasselt Parlement 5, 1370 Jodoigne Chaussée de Bierhoven 15 1370 Jodoigne Tél.: 010 28 05 77 e-mail: info@inspectbelgium.be BE 0647.601.296	Adresse de l'installation électrique	Installateur	p. 10/10 Liste des circuits
			2 x 230V ~ 50Hz
Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810			